de son titre complet. Il contient : « *Tout ce qui a trait au commerce dans le monde entier, par terre et par mer, de proche en proche, par des voyages de long cours tant en gros qu'en détail* ». Ce qui implique les détails qui suivent : Explication de tous les termes de négoce; monnaies de comptes; monnaies réelles d'or, d'argent et d'autres métaux des pays où s'exerce le commerce ; métaux, minéraux, pierres fines ; drogues, grains, vins, boissons ; huiles, gommes, fruits, poissons ; soie, laine, coton, cuirs, pelleteries ; étoffes, ouvrages, métiers et mécaniques ; compagnies de commerce, françaises et étrangères ; banques, consulats de toutes nations avec leur juridiction et leurs prérogatives ; chambres d'assurances ; juridiction consulaire de Paris ; corporations des marchands ; juges du commerce ; inspecteurs de manufactures, et enfin arrêts et règlements rendus en matière de commerce.

Le *Dictionnaire universel du commerce* parut en 1723 en 3 vol. in-f°. Il a été traduit dans presque toutes les langues. Il n'était pas terminé quand son auteur principal, Savary des Brûlons, mourut. Ce fut son frère, Louis-Philémon Savary, qui y mit la dernière main et le publia.

Ed. de Latreille.

SAY (Jean-Baptiste) [1767-1832]. — On peut dire de Jean-Baptiste Say qu'il a été le premier docteur et le plus ardent apôtre de la vérité économique. La science lui doit son enchaînement et sa méthode. Il a rassemblé, coordonné, en les rectifiant et en les complétant, tous les principes découverts ou démontrés par ses devanciers et il a composé le premier traité d'économie politique véritablement digne de ce nom. L'histoire de ce livre se confond, en quelque sorte, avec le récit de sa vie.

Il appartenait à une famille protestante, originaire de Nîmes, qui s'était fixée à Genève à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. Vers le milieu du XVIIIe siècle, lorsque les *religionnaires* commencèrent à être traités avec moins de rigueur, un membre de cette famille, Jean-Étienne Say, vint faire à Lyon son apprentissage commercial. Il entra dans une maison de commission dont le chef, nommé Castanet, était, comme lui, protestant et originaire de Nîmes ; bientôt distingué de son patron, il ne tarda pas à lui succéder, après avoir épousé une de ses filles. Jean-Baptiste Say naquit de ce mariage le 5 janvier 1767. Il était l'aîné de quatre fils. L'un de ses frères mourut en bas âge ; le second, Jean-Honoré, dit Horace, mathématicien et philosophe distingué, ami de Caffarelli et de Bonaparte, devait mourir, chef de bataillon du génie, au siége de Saint-Jean-d'Acre [1] ; le troisième, Louis, devait se faire connaître par d'importantes créations industrielles et par des écrits économiques qui ne furent pas toujours du goût de son aîné [2].

Les premières années de Jean-Baptiste Say s'écoulèrent à Lyon. A l'âge de neuf ans, il fut placé aux environs de la ville, dans un pensionnat où l'on cherchait « à rendre l'instruction plutôt agréable aux élèves que forte ». On y enseignait « l'histoire, telle qu'on la trouvait dans les livres de cette époque, c'est-à-dire une fable convenue, la grammaire, la langue italienne assez bien, le latin fort mal [3].

Il lui fallut bientôt interrompre ces études sommaires. Après une série d'années malheureuses, son père avait déposé son bilan et était allé s'établir à Paris. Il l'y suivit et dut entrer comme commis dans une maison de banque.

Heureusement les affaires d'Étienne Say s'étaient vite rétablies. D'abord courtier de banque, puis titulaire d'une charge d'agent de change [4], il était parvenu, au bout de quatre ans, à s'acquitter envers tous ses créanciers et avait obtenu une réhabilitation complète. Voyant plus d'aisance dans sa famille, Jean-Baptiste Say demanda à aller en Angleterre continuer ses études commerciales. Il avait alors à peine dix-neuf ans.

Durant les deux années qu'il passa dans ce pays, en compagnie de son jeune frère Horace, il apprit à parler couramment la langue, observa des mœurs nouvelles pour lui, ébaucha un roman d'amour dont il a laissé la confidence, étudia le mouvement manufacturier qui faisait alors l'admiration du monde, accomplit un second stage commercial et reçut des faits sa première leçon d'économie politique. Voici comment lui-même a raconté cette anecdocte : « Un jour, je vis entrer chez moi une couple de maçons

1. Jean-Baptiste Say a consacré à son frère Horace une notice biographique publiée dans la *Décade philosophique* du 20 frimaire an VIII.

2. V. les deux lettres à Louis Say publiées dans les *Œuvres diverses de Jean-Baptiste Say*, p. 542 et suiv.

3. M. Léon Say a bien voulu mettre à notre disposition ses papiers de famille. Nous avons consulté notamment les notes que Jean-Baptiste Say avait prises au jour le jour et qu'il comptait utiliser dans la rédaction de ses *Mémoires* : il entreprit ce travail en 1818. Mais son manuscrit qui a été publié par son petit-fils dans le *Journal des Débats* du 8 juillet 1890 s'arrête malheureusement au titre du chap. II et les souvenirs qu'il rapporte ne dépassent pas la vingtième année de l'auteur. Quelques-uns des passages cités ici sont empruntés à ce trop court fragment.

4. Le père de Jean-Baptiste Say fut appelé, en qualité d'agent de change, à faire partie du comité chargé de surveiller la délivrance des assignats : de sorte qu'il existe un certain nombre de ces effets signés du nom de Say.

avec des briques et du mortier. Je n'apercevais aucune réparation à faire; mais j'avais deux fenêtres à ma chambre : le Parlement ou plutôt le ministre venait de décréter l'impôt des portes et fenêtres, et mon hôte ayant calculé qu'une fenêtre suffisait pour notre travail et notre toilette, il fit murer l'autre. Je réfléchis alors que j'aurais une jouissance de moins et que ma fenêtre murée ne rapporterait rien à la Trésorerie. C'est peut-être la première de mes réflexions sur l'économie politique. »

L'ouvrage d'Adam Smith avait paru en 1776. Néanmoins, Jean-Baptiste Say ne le connaissait pas encore lorsqu'il revint à Paris en 1787. Il entra alors dans une compagnie d'assurances sur la vie, dont le Genevois Clavière — depuis ministre des finances sous la Législative — était l'administrateur gérant. Clavière possédait un exemplaire de la *Richesse des nations*. Jean-Baptiste Say en lut quelques pages qui le frappèrent vivement; il se procura le volume à son tour, l'étudia, l'annota, le conserva religieusement, et ce travail fournit sans doute les premiers éléments du *Traité* qui devait paraître quinze ans plus tard.

Jean-Baptiste Say n'était entré dans les affaires que par respect pour la volonté paternelle. Ses goûts l'attiraient du côté de la philosophie et des lettres. Aussi se lia-t-il de bonne heure avec l'élite intellectuelle de son temps, avec les hommes qui formaient alors la société d'Auteuil et qui devaient continuer dans les premières années du XIX[e] siècle l'esprit et les traditions du siècle précédent, ces hommes dont on a dit, avec plus d'esprit que de raison, qu'ils « pensaient comme Voltaire à une époque où peut-être Voltaire n'eût plus pensé de même » et qu'ils « écrivaient comme lui, sinon avec son génie, du moins avec son élégance[1] ». Savants, littérateurs, philosophes, hommes d'État, ils se rattachaient tous, sinon à une doctrine, du moins à une méthode commune, celle de Condillac, qu'un des plus illustres d'entre eux, Destutt de Tracy, a définie en ces termes : « Elle consiste à observer les faits avec le plus grand scrupule, à n'en tirer des conséquences qu'avec pleine assurance, à ne jamais donner à de simples suppositions la consistance des faits, à n'entreprendre de lier entre elles les vérités que quand elles s'enchaînent tout naturellement et sans lacune, à avouer franchement ce qu'on ne sait pas et à préférer constamment l'ignorance absolue à toute assertion qui n'est que vraisemblable ». C'est cette méthode que Jean-Baptiste Say appliquera à l'économie politique[1].

1. Discours de réception de M. Thiers à l'Académie française (éloge d'Andrieux, 15 décembre 1834).

Comme la société dans laquelle il vivait, il avait embrassé avec ardeur les idées nouvelles. Il publia « dans le temps de la convocation des états généraux de 1789 » un essai sur la liberté de la presse, ouvrage d'un bien jeune homme, comme il l'a écrit plus tard, mais où l'on voit du moins une âme éprise de ce qui est beau et bon, et animée de l'amour du bien public. Renonçant dès lors aux affaires, il entre au *Courrier de Provence*, journal de Mirabeau, où son rôle se bornait, paraît-il, à recevoir les abonnements. Quand le territoire est envahi, il s'enrôle dans la *compagnie des Arts*, formée par un groupe de littérateurs et d'artistes, et fait la campagne de 1792 en Champagne[2]. Enfin, après s'être marié au plus fort de la Terreur, il allait fonder une maison d'éducation quand on vint lui proposer de collaborer à un recueil périodique destiné à tenir le public au courant de toutes les nouveautés intéressant la littérature, les sciences, l'agriculture et les arts. Il s'associe avec Ginguené, l'ami, l'élève et l'éditeur de Chamfort, avec Andrieux, dont Napoléon a dit qu'il y avait en lui autre chose que des comédies, avec Amaury-Duval et quelques autres[3], et, le 10 floréal an II, le premier numéro paraît, portant comme titre : *la Décade philosophique, littéraire et politique, par une Société de Républicains*, et, comme épigraphe : *Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République que le fut le courage pour la conquérir*. Un peu plus tard (an V), la « Société de Républicains » n'était plus qu'une « Société de gens de lettres », et l'ancienne épigraphe avait fait place aux simples mots : *Utile dulci*, mais l'esprit de la rédaction n'avait pas changé. Si elle avait blâmé les excès de la Terreur, si elle déplorait la faiblesse du Directoire, elle restait profondément attachée à la cause de la Révolution.

En même temps, la *Décade* exécutait fidèlement son programme. On peut dire qu'elle a raconté au jour le jour l'histoire des idées

1. V. au sujet du mouvement intellectuel de ce temps et particulièrement au sujet de la *Décade philosophique*, l'intéressant volume de M. Fr. Picavet intitulé : les *Idéologues*. Paris, Alcan, 1891 et l'article IDÉOLOGUES dans ce Dictionnaire.

2. Le sculpteur Pajou, son camarade dans la compagnie des Arts, a fait son portrait en volontaire.

3. M. Léon Say possède un acte d'association, en date du 1[er] jour complémentaire de l'an VII, dont les signataires sont : Jean-Baptiste Say, Ginguené, Andrieux, Amaury-Duval, Le Breton, Toscan et un bailleur de fonds nommé Aumont. De plusieurs articles de la *Décade*, il paraît résulter que l'un des six « copropriétaires collaborateurs » de la création était mort à cette époque. Était-ce Chamfort ou quelque autre? C'est ce qu'on ne sait pas au juste.

pendant la période révolutionnaire. Ses principaux rédacteurs étaient : dans les sciences, Lalande, Fourcroy, Chaptal, Lacépède, Herschell, Horace Say; dans la littérature, Parny, Lebrun, Marmontel, Delille, Fontanes, Bernardin de Saint-Pierre, Ducis, etc. Quant aux associés, comme, en général, ils ne signaient pas leurs articles, leur part de collaboration est assez difficile à déterminer. On sait cependant que Ginguené était l'âme de l'entreprise et qu'il se réservait en propre les questions de philosophie et d'éducation; qu'Andrieux écrivait les bulletins de politique intérieure; qu'Amaury-Duval s'occupait surtout des beaux-arts. Jean-Baptiste Say, lui, faisait un peu de tout : de l'économie politique, de la critique théâtrale, des comptes rendus d'ouvrages de toute sorte, des articles de fantaisie et de variétés. Il était, en réalité, le secrétaire de la rédaction et, quand Ginguené fut nommé ambassadeur à Turin en l'an VI, il lui succéda dans les fonctions de rédacteur en chef.

Comme tous les esprits sages de cette époque, les rédacteurs de la *Décade* avaient placé en Bonaparte leurs espérances; ils saluèrent dans le 18 Brumaire l'aurore d'une ère de paix et de liberté. Dans le numéro du 10 nivôse an VIII, Jean-Baptiste Say, analysant les *Considérations* de Cabanis *sur l'organisation sociale en général et particulièrement sur la nouvelle constitution*, écrivait cette phrase significative : « Si dans ce changement il a fallu avoir recours à des mesures violentes, on sent que c'est un malheur, mais moins grand que celui auquel on touchait, celui de périr dans le marasme ». Jean-Baptiste Say avait été mis par son frère en relations avec Bonaparte qui, au moment de son départ pour l'Égypte, l'avait chargé d'acheter les livres destinés à composer sa bibliothèque portative[1]. Le 23 brumaire, la commission législative des Cinq-Cents l'avait choisi pour un de ses secrétaires rédacteurs[2]. A la création du Tribunat, il fut appelé à faire partie de ce corps où entraient, avec lui, deux de ses associés de la *Décade*, Ginguené et Andrieux.

Il appartenait à la section des finances et deux de ses rapports ont été publiés dans ses *Œuvres diverses*. L'un d'eux, concernant le projet de loi qui mettait à la disposition du gouvernement 300 millions sur les produits de l'an XI, contenait l'exposé des vrais principes budgétaires qu'il appuyait d'intéressantes considérations historiques. La section y vit une apparence de blâme à l'adresse du gouvernement et jugea qu'il y avait du danger à le produire : il fut remplacé par quelques mots à la tribune.

Les travaux du Tribunat ne suffisaient pas à l'activité de Jean-Baptiste Say. On ne sait pas bien s'il continua, après sa nomination, d'écrire dans la *Décade*; ce qui est certain, c'est qu'en l'an VIII il prit part au concours ouvert par la seconde classe de l'Institut. Le sujet proposé était le suivant : « Quelles sont les institutions les plus propres à fonder la morale d'un peuple[1] ? » Il le traita, suivant la mode du temps, sous forme d'apologue et représenta un peuple, celui d'Olbie ou pays du bonheur, qui, après avoir établi sa liberté politique sur les ruines d'une monarchie absolue, était parvenu à consolider l'édifice de cette liberté en changeant totalement ses mœurs. Le concours n'eut pas de résultat; mais le travail de Jean-Baptiste Say fut remarqué et Ginguené, chargé du rapport, en rendit compte en ces termes : « C'est une espèce d'*Utopie* dont le cadre, comme on voit, n'est pas nouveau, mais qui a, jusqu'à un certain point, le mérite de l'exécution et du style. Elle présente, au lieu de raisonnements, des tableaux et met en action ce que d'autres ont mis en théorie et en système, mais c'est précisément un système et une théorie qu'on demandait, et il est sensible que ce sujet multiple et compliqué ne pouvait nullement être approfondi par cette méthode qui met tout en superficie[2]. » La critique était juste : les institutions du peuple d'Olbie appartenaient au domaine du rêve sentimental plutôt qu'à celui de la politique pratique. Le mémoire ne répondait pas à la question. Nous en retiendrons seulement les passages suivants : « Les chefs de la nation s'attachèrent à diminuer la trop grande inégalité des fortunes; ils sentirent que, pour se former de bonnes mœurs, la situation la plus favorable dans laquelle une nation puisse se trouver est celle où l'opulence excessive est aussi rare que l'extrême indigence... Aussi le premier livre de morale fut-il pour les Olbiens un bon traité d'économie politique. Ils instituèrent une espèce d'académie qu'ils chargèrent du dépôt de ce livre. Tout citoyen qui prétendait à remplir des fonctions fut obligé de se faire publiquement interroger sur les principes de cette science, principes qu'il pouvait à son choix défendre ou attaquer. Il suffisait qu'il les connût... »

1. *Correspondance de Napoléon Ier*, lettre du 8 germinal an VI, t. IV, p. 37.

2. *Réimpression de l'ancien Moniteur*, t. XXIX, p. 894 et 790.

1. La question avait été déjà mise au concours en l'an VI et en l'an VII, mais sous cette forme : « Quels sont les moyens de fonder la morale chez un peuple? » Les deux concours n'avaient pas eu de résultat.

2. *Décade philosophique* du 20 pluviôse an VIII.

Il n'était pas permis de laisser à une république imaginaire le privilège d'un livre aussi utile. Il fallait en doter son propre pays. C'est ce que fit Jean-Baptiste Say. Le *Traité* fut commencé l'année même où *Olbie* avait été publié (1800). Il parut trois ans après, avec ce titre : *Traité d'économie politique ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*, par Jean-Baptiste Say, membre du Tribunat.

L'auteur a fait connaître par la suite son procédé de travail : « Pour me mettre en état d'essayer cet utile ouvrage, dit-il, j'ai dû étudier ce qu'on avait écrit avant moi et l'oublier ensuite ; l'étudier, pour profiter des observations de beaucoup d'hommes capables qui m'ont précédé : l'oublier, pour n'être égaré par aucun système et pouvoir toujours librement consulter la nature et la marche des choses, telles que la société nous les présente[1] ».

« L'excellence d'un ouvrage, dit-il encore, se compose autant de ce qui ne s'y trouve pas, que de ce qui s'y trouve. » Dès le seuil du livre, il s'attache à fixer les limites de la science. « Il n'est pas inutile aux progrès d'une science, écrit-il, de bien déterminer le champ où peuvent s'étendre ses recherches et l'objet qu'elles doivent se proposer ; autrement on saisit çà et là un petit nombre de vérités sans en connaître la liaison et beaucoup d'erreurs sans en pouvoir découvrir la fausseté. » L'économie politique qui traite des richesses ne doit pas être confondue avec la politique qui définit les rapports du gouvernement avec le peuple et ceux des gouvernements entre eux. Science expérimentale, elle doit être distinguée avec non moins de soin de la statistique, qui n'est qu'une science descriptive.

Le *Traité*, dans sa forme primitive, n'offre pas encore la belle ordonnance qui constituera plus tard un de ses principaux mérites. Les chapitres y sont trop nombreux, et chacun d'eux n'embrasse pas l'ensemble d'un sujet. Quelques-uns n'ont pas encore trouvé leur vraie place. Ainsi le chapitre sur le droit de propriété qui, dans les éditions postérieures, sera rattaché au livre Ier : *De la production des richesses*, sert de préface au livre IV *Des revenus*. Enfin les grandes divisions de l'ouvrage ne correspondent pas aux trois ordres de faits énumérés dans le titre.

Le succès du livre n'en fut pas moins très grand ; et le premier consul, toujours attentif à rechercher et à attirer les talents, eut l'idée d'associer l'auteur aux vues de sa politique. Ce qu'il voulait, c'était, comme il l'a dit un jour à Fontanes, du positif, et non ce qu'il appelait des billevesées métaphysiques. A la suite d'un dîner à la Malmaison, entraînant Jean-Baptiste Say dans les allées du parc, il essaya de le convertir à ses idées. Il devait faire une seconde édition du *Traité*, mais en le transformant et en le faisant servir à la justification des mesures financières dont le gouvernement avait reconnu la nécessité : il obtiendrait ainsi le succès pratique qu'il fallait avant tout rechercher et accomplirait une œuvre vraiment utile et patriotique. Cette proposition, développée avec chaleur, n'était pas faite pour séduire le jeune économiste qui venait d'établir avec tant de netteté la distinction entre les *faits particuliers* et les *faits généraux*. Ce qu'on lui demandait, c'était de sacrifier ses idées, et d'abandonner le terrain de la science pour entrer dans le domaine de la politique pratique. Toutes les séductions déployées par son puissant interlocuteur le laissèrent inflexible.

Ce grave dissentiment allait être bientôt suivi d'une rupture définitive. Jean-Baptiste Say était désenchanté : les tendances de plus en plus autoritaires du gouvernement consulaire effarouchaient sa fière indépendance. Dans les notes qu'il a laissées et qui devaient servir à la rédaction de ses *Mémoires*, on trouve copiés de sa main, ces vers de la tragédie de *Brutus* dans lesquels il avait trouvé la traduction fidèle de ses sentiments :

Je pouvais, il est vrai, mendier son appui
Et, son premier esclave, être tyran sous lui.
Grâce au ciel, je n'ai point cette indigne faiblesse ;
Je veux de la grandeur, et la veux sans bassesse.
Je sens que mon destin n'était pas d'obéir.

Il avait vu sortir du Tribunat Chénier, Ginguené, Daunou, Benjamin Constant et d'autres. Il fut éliminé à son tour et, en même temps, le *Moniteur* lui apprit sa nomination aux fonctions de directeur des droits réunis dans le département de l'Allier.

On trouve dans les *Œuvres diverses* de Jean-Baptiste Say cette définition du courage civil : « C'est ce courage qui, dans les diverses situations où l'on peut se trouver dans la vie sociale, nous porte à sacrifier volontairement la sûreté de notre vie et les avantages de notre position, notre réputation, s'il le faut, nos espérances, enfin tous les avantages sociaux auxquels nous pourrions prétendre. » Il fit alors mieux que de définir ce courage ; il en donna l'exemple. Dépourvu de fortune et chargé de famille, il refusa le poste qui lui était offert.

La seconde édition du *Traité* était sur le point de paraître ; l'éditeur fut averti que la publication n'en serait pas autorisée.

1. *Discours préliminaire* du Traité (édition définitive).

Ne pouvant plus vivre de sa plume, ayant volontairement renoncé aux fonctions publiques, se sentant toujours peu de goût pour le commerce, il ne restait à Jean-Baptiste Say d'autre ressource que l'industrie. Il alla à Sedan où il chercha vainement à s'intéresser dans une fabrique de draps.

Au retour il passa par Genève et alla visiter Necker à Coppet. La conversation tomba naturellement sur Calonne : « Suivant M. de Calonne, dit-il, il y a deux sortes d'économies : celle de M. Necker qui consiste à épargner et la science qui consiste à jeter l'argent par les fenêtres ». La plaisanterie plut beaucoup au maître de la maison.

Rentré à Paris, il eut l'idée de s'initier au travail de la filature. Le Conservatoire possédait des séries complètes de machines enlevées à l'Angleterre ; il y alla travailler, au commencement de 1804, en compagnie de son fils Horace, alors âgé de dix ans, qui lui servait de rattacheur. A la fin de la même année, il s'associait avec un industriel pour établir une manufacture à Auchy, près d'Hesdin (Pas-de-Calais) dans les bâtiments d'une ancienne abbaye de bénédictins.

L'établissement prospéra quelque temps, grâce à l'intelligence, à l'énergie et à l'activité de son chef. Mais, à partir de 1812, les prix auxquels s'étaient élevés les cotons créèrent de sérieuses difficultés à l'entreprise; Jean-Baptiste Say voulut restreindre les achats. Mais, comme il ne pouvait faire partager ses idées à son associé, il prit le parti de se retirer en réalisant un modeste capital et revint se fixer à Paris.

Cette laborieuse retraite, qui avait duré plus de sept ans, n'avait pas fait tomber son nom dans l'oubli. On trouve, dans les lettres écrites par son fils, quelques témoignages frappants de la vogue que ce nom avait déjà acquise et de l'estime particulière dans laquelle il était tenu.

« *Nantes*, 17 *novembre* 1811. Nous avons eu ici M. Warden, consul des États-Unis à Paris. Aussitôt qu'il a appris que je me nommais Say et que j'étais ton fils, il m'a fait les plus grandes avances, me disant qu'à son départ, M. Jefferson [1] lui avait recommandé de te voir et de te dire des choses qui ne s'écrivent pas... Il y a longtemps que je n'avais éprouvé de plaisir aussi vif. »

« *Nantes*, 10 *décembre* 1811. Ce qui me fait aimer Nantes est de voir que l'on y connaît et estime mon père. Il y a quelque temps que le préfet avait rendu un arrêté concernant les vivres ; tous les négociants ont trouvé qu'il était contraire aux lois fondamentales de l'économie politique, et ils se sont rassemblés pour rédiger une réponse. Mais le résultat de la séance a été de porter l'ouvrage de papa au préfet en lui disant : Voilà notre opinion, et nous ne viendrons discuter que demain pour vous laisser le temps de la lire. — En sorte que j'ai là un bon passeport dont je suis bien fier. »

« *Rio de Janeiro*, 9 *juin* 1815. Il est arrivé ici un M. Mallet, chargé d'affaires et consul de France; il a eu hier son audience de réception à la cour et la première chose que le Prince lui a demandée a été s'il avait vu M. Say depuis son arrivée à Rio. Il a fait aussi plusieurs questions sur toi, auxquelles M. Mallet m'a dit avoir répondu en faisant ton éloge autant que possible [1]. »

Depuis 1803, les loisirs de Jean-Baptiste Say avaient été employés à perfectionner son ouvrage qu'on ne trouvait plus en librairie : menant de front la théorie et la pratique, il avait mis au service de ses doctrines l'expérience qu'il avait acquise dans ses travaux industriels. Il profita de « l'espèce de liberté qui suivit l'entrée en France des armées de l'Europe » pour faire paraître en 1814 une seconde édition qu'il déclarait modestement « beaucoup moins imparfaite que la première [2] ».

La même année, il fut chargé par le gouvernement d'aller étudier sur place l'état économique de l'Angleterre. Son second voyage dans ce pays fut un véritable triomphe : reçu avec empressement par Ricardo et Bentham, il s'assit à Glasgow dans la chaire où avait professé Adam Smith et rapporta de son observation des faits et de ses entretiens avec les hommes de précieux enseignements. Après avoir présenté au gouvernement un rapport détaillé, il résuma ses appréciations, à l'usage du public, dans une brochure intitulée *De l'Angleterre et des Anglais*. Cet écrit, où la situation financière du Royaume-Uni est dépeinte sous les couleurs les plus sombres, est encore intéressant à lire : par le démenti qu'il a reçu des événements, il montre ce que peuvent l'énergie persévérante d'un sage gouvernement et la féconde activité d'un grand peuple pour réparer, dans la paix, les ruines causées par une longue période de lutte.

C'est de cette époque que date véritablement l'apostolat économique de Jean-Baptiste Say. Son zèle infatigable ne néglige aucun moyen, n'épargne aucun effort pour répan-

1. Troisième président des États-Unis, qui avait succédé à Franklin en 1785 comme représentant de l'Union auprès de la cour de Versailles. La correspondance imprimée dans les *Œuvres diverses* de Jean-Baptiste Say contient une lettre de lui en date du 2 mars 1815.

1. Extraits de lettres inédites communiquées par M. Léon Say.
2. Préface de la troisième édition.

dre la science à laquelle il s'est consacré. La seconde édition du *Traité* avait été rapidement épuisée. Trois nouvelles éditions lui succèdent en 1817, en 1819 et en 1826, et l'auteur, dans les dernières années de sa vie, s'occupait de préparer la sixième édition, édition définitive qui devait paraître neuf ans après sa mort. Chacun de ces remaniements introduit dans l'ouvrage de nouvelles améliorations. Des tables faites avec soin guident le lecteur dans ses recherches. En outre, un *Epitome des principes fondamentaux de l'économie politique*, rédigé sous forme de dictionnaire, est placé à la suite du *Traité*. Ce vocabulaire répondait à une double pensée. Il devait fixer de la manière la plus précise le sens des termes de l'économie politique, afin qu'il ne fût plus possible de les prononcer au hasard. « Si, dans quelque partie que ce soit de mon *Traité*, ajoute l'auteur, un des termes est employé une seule fois avec une signification autre que celle qui lui est assignée ici, c'est une faute. » De plus, dans l'esprit de Jean-Baptiste Say, cet abrégé était destiné sans doute à être le traité de l'avenir. « Plus la science sera perfectionnée et étendue, a-t-il écrit, et moins on aura de conséquences à en tirer, parce qu'elles sauteront aux yeux; tout le monde sera en état de les trouver soi-même... Un traité d'économie politique se réduira alors à un petit nombre de principes qu'on n'aura pas même besoin d'appuyer de preuves, parce qu'ils ne seront que l'exposé de ce que tout le monde saura[1]. »

Mais pour arriver à ce résultat, il fallait faire l'éducation du public. Jean-Baptiste Say voulait qu'on pût « être initié aux principales vérités de la science en dépensant si peu d'attention, de temps et d'argent qu'il fût honteux de les ignorer[2] ». La forme saisissante et familière du dialogue lui parut convenir mieux qu'une autre à cet enseignement élémentaire : ce fut le motif qui le détermina en 1817 à écrire son *Catéchisme d'économie politique*.

La presse périodique offrait un puissant moyen de propagande. L'ancien rédacteur de la *Décade* avait repris sa plume de journaliste. La *Revue encyclopédique* insérait ses comptes rendus d'ouvrages, et l'*Encyclopédie progressive* donnait de lui, dans son premier numéro, l'article *Economie politique*, qui contenait le résumé de ses doctrines, suivi d'une histoire abrégée de la science[3].

1. *Discours préliminaire* du Traité.
2. *Avertissement* placé en tête du Catéchisme d'économie politique.
3. Article non reproduit dans les œuvres complètes de Jean-Baptiste Say.

Sa parole venait encore au secours de sa plume pour compléter et développer son enseignement. Dès 1815, il avait ouvert un cours à l'Athénée. Plus tard, après avoir vainement sollicité la création d'une chaire d'économie politique à l'école de droit, il fut chargé d'enseigner l'économie industrielle au Conservatoire des arts et métiers. Enfin, après 1830, lorsqu'il était déjà affaibli par l'âge, il inaugura au Collège de France, la chaire qui devait être illustrée, après lui, par Rossi. Partout où il parlait, l'autorité de son nom, la netteté de sa pensée, l'ardeur de sa conviction attiraient autour de lui une nombreuse assistance. Le professeur cependant s'attachait plutôt à instruire qu'à charmer son auditoire. Dans la crainte que l'expression ne trahît sa pensée, il ne livrait rien au hasard de l'improvisation : ses leçons, toujours écrites d'avance et souvent trop nourries de matière, étaient récitées, presque lues, parfois même assez mal lues. Pour expliquer son procédé, il répétait le joli mot de M[me] Riccoboni à qui on reprochait de parler moins bien qu'elle n'écrivait : « Je parle comme j'efface ».

Mais il ne suffit pas d'enseigner la vérité; il faut encore lutter contre l'hérésie. Jean-Baptiste Say la poursuit jusque dans sa famille et ne se montre pas plus indulgent pour ses devanciers que pour ses contemporains. Montesquieu est l'objet de ses railleries : à ses yeux, l'*Esprit des lois* est peut être, de tous les mauvais livres, celui qui contient le plus de bonnes choses. Il relève avec complaisance les erreurs et les omissions de Smith, lui reproche son manque de clarté en beaucoup d'endroits, de méthode presque partout, et appelle son livre « un vaste chaos d'idées justes, pêle-mêle avec des connaissances positives ». Ses jugements sur les économistes français du XVIII[e] siècle affligent le bon Du Pont de Nemours qui, dans des lettres pleines de tendresse lui reproche « de battre une de ses nourrices, celle qui lui a donné le meilleur lait », et l'appelle néanmoins, « par la branche de Smith, un petit-fils de Quesnay et un neveu du grand Turgot ». S'il engage, par correspondance, une polémique courtoise avec Malthus et Ricardo, il se montre ailleurs plus sévère pour ces deux économistes. L'un et l'autre ont poussé trop loin les conséquences de principes avoués et négligé les faits accessoires qui ont aussi leurs principes et leurs conséquences. « Ils se sont perdus dans une métaphysique obscure qui, selon plusieurs personnes, n'a rien ajouté à nos connaissances réelles. En courant après la recherche de ce qui doit être, on perd de vue ce qui est, on

s'éloigne de toute application utile et l'on devient prodigieusement ennuyeux. » Il réfute encore les idées de Sismondi sur la balance des productions et des consommations. Il reproche à Mac Culloch de n'accorder d'attention qu'à ce qui s'écrit en Angleterre. Chargé de publier le *Cours d'économie politique* d'Henry Storch, il accompagne le texte de notes qui irritent l'auteur et celui-ci se venge par une indigne calomnie[1]. Enfin, lorsque la mort vient le surprendre, il prépare une réfutation des doctrines de Saint-Simon et de ses sectateurs. Constamment sur la brèche, il défend la vérité contre toutes les atteintes. A l'ardeur du prosélytisme, il joint l'intolérance de la foi et l'âpreté de l'orthodoxie.

Au cours de cette belliqueuse propagande, la doctrine de Jean-Baptiste Say s'est élargie; elle déborde des limites dans lesquelles elle s'était renfermée au début. Cédant sans doute à l'influence de Du Pont de Nemours, il abandonne son ancienne définition de la science et dans le discours préliminaire de son *Cours complet*, publié en 1828 et 1829, on peut lire le passage suivant : « L'objet de l'économie politique paraît avoir été restreint jusqu'ici à la connaissance des lois qui président à la formation, à la distribution et à la consommation des richesses. C'est ainsi que moi-même je l'ai considérée dans mon *Traité d'économie politique*, publié pour la première fois en 1803. Cependant on put voir, dans cet ouvrage même, que cette science tient à tout dans la société. Depuis qu'il a été prouvé que les propriétés immatérielles, telles que les talents et les facultés personnelles acquises, forment une partie intégrante des richesses sociales et que les services rendus dans les plus hautes fonctions ont leur analogie avec les travaux les plus humbles, depuis que les rapports de l'individu avec le corps social et du corps social avec les individus et leurs intérêts réciproques ont été clairement établis, l'économie politique, qui semblait n'avoir pour objet que les biens matériels, s'est trouvée embrasser le système social tout entier. »

Poursuivant cette pensée, Jean-Baptiste Say dans les dernières recommandations qu'il adressait « à ses enfants et petits-enfants », esquissait un vaste plan qui devait coordonner toutes les sciences morales et politiques et annonçait l'intention d'écrire des *Essais de politique et de morale pratique*. Prévoyant toutefois que le temps lui manquerait pour exécuter son dessein, il avait rassemblé, dès 1817, un certain nombre de réflexions notées au jour le jour et les avait fait paraître sous le titre : *Petit volume contenant quelques aperçus des hommes et de la société*.

1. Storch accusait Jean-Baptiste Say d'avoir fait une spéculation personnelle en s'emparant de son ouvrage.

Faut-il condamner cette évolution de son esprit? Nous ne le pensons pas. Les sciences morales et sociales ont entre elles des rapports si étroits qu'il est difficile de marquer d'une manière rigoureuse les limites de chacune d'elles. Jean-Baptiste Say ne faisait d'ailleurs que suivre l'exemple des économistes anglais, de Berkeley, de David Hume, de Dugald Stewart, qui avaient été philosophes avant de devenir économistes, de Smith lui-même dont le premier ouvrage avait été la *Théorie des sentiments moraux*. Mais, en même temps, il faut reconnaître que sous le rapport de la méthode, la science ne gagne pas toujours à étendre le champ de ses recherches. On s'accorde généralement à penser, avec M. Blanqui que le *Cours complet d'économie politique* n'a ni la précision ni la savante ordonnance du *Traité*.

Le style de Jean-Baptiste Say, dans ses écrits scientifiques, a pu être comparé, pour la clarté, à celui de Voltaire[1]. Une réflexion placée en tête du *Petit volume*, montre qu'en le publiant, il a pensé à La Bruyère et à La Rochefoucauld et on doit reconnaître qu'il n'est pas resté trop au-dessous de ses modèles. Dans ce livre, comme dans plusieurs des nouvelles de la *Décade*, on trouve cet esprit fait de bonne humeur et de fine malice qui s'est perpétué dans sa famille. Il n'avait d'ailleurs jamais renoncé aux travaux purement littéraires. Au nombre des ouvrages qu'il projetait, se trouvaient des *Lettres à une dame sur le talent d'écrire*, et un roman, intitulé la *Correspondance d'un docteur*, dans lequel il voulait retracer certains traits du caractère féminin et esquisser une peinture des mœurs dans les dernières années de l'ancienne monarchie.

Ses forces s'étaient usées dans ce labeur incessant : la perte d'une compagne aimée acheva de ruiner sa santé. En proie à des crises d'apoplexie nerveuse, une dernière attaque l'emporta le 15 novembre 1832, à l'âge de soixante-cinq ans et trois mois.

Comme la plupart des hommes de son temps, Jean-Baptiste Say était peu attaché aux dogmes religieux. Mais il était profondément spiritualiste : On a de lui une lettre d'une noble et touchante sérénité qu'il adressait quelques jours avant sa mort à une de ses parentes qui se préoccupait de son salut[2].

1. H. Baudrillart. Introduction au volume publié dans la *Petite bibliothèque économique*, Paris, Guillaumin.

2. Lettre à Mlle Rosine de Chabaud, écrite le 26 octobre 1832 et publiée dans le volume des *Œuvres diverses*, p. 576.

Dans le particulier, l'ardent polémiste était le meilleur des hommes. John Stuart Mill, qui avait habité chez lui lors de son passage à Paris en 1820, a tracé de lui cet aimable portrait : « Il appartenait à la dernière génération des hommes de la Révolution française : c'était un beau type de vrai républicain français; il n'avait pas fléchi devant Bonaparte, malgré les séductions dont il avait été l'objet; il était intègre, noble, éclairé. Il menait une vie tranquille et studieuse, au bonheur de laquelle contribuaient de chaleureuses amitiés privées et l'estime publique[1]. »

Le *Traité d'économie politique* reste le véritable titre de gloire de Jean-Baptiste Say. Son principal mérite, qui lui a valu l'honneur d'être traduit dans toutes les langues, est d'avoir apporté dans l'exposé des doctrines économiques les deux qualités maîtresses du génie français, l'ordre et la clarté.

Mais quand on se bornait à lui reconnaître ce mérite, l'auteur trouvait avec raison qu'on ne lui rendait pas justice et il revendiquait avec une légitime fierté les progrès dont la science lui est redevable.

La définition de la valeur, qu'il fait dépendre à la fois de l'utilité qui détermine la demande et des frais de production qui en bornent l'étendue, l'analyse de la production et de la consommation qui sont une création et une destruction, non de matière, mais d'utilité ou de valeur, la théorie ingénieuse et vraie, quoique un peu subtile, des *produits immatériels*, celle tout aussi ingénieuse de la production commerciale, l'assimilation établie entre toutes les natures de production, la distinction entre les consommations improductives et reproductives, entre les consommations publiques et privées, sont autant d'idées qui lui appartiennent en propre et qui sont tombées, grâce à lui, dans le domaine commun.

Mais surtout il a formulé cette loi fondamentale que les produits s'échangent, non contre des pièces d'or et d'argent, mais contre d'autres produits et en face du système *exclusif* ou *mercantile*, qui considérait l'importation comme un mal et conduisait à penser, avec Voltaire, qu'on ne pouvait souhaiter la grandeur d'un pays sans souhaiter le malheur de ses voisins, il a élevé cette belle théorie, dite des *débouchés*, qui montre tous les peuples solidaires les uns des autres, théorie qu'il a lui-même résumée ainsi dans son article de l'*Encyclopédie progressive*.

« Puisqu'en réalité on n'achète pas les produits avec de l'argent, mais avec d'autres produits, nous devons vendre ce que nous produisons avec d'autant plus d'aisance que les autres hommes produisent davantage. Chaque producteur est intéressé à se voir entouré d'une multitude d'autres producteurs; c'est ce qui fait que l'on vend en France vingt fois plus de produits qu'au temps misérable de Charles VI. On trouve à y placer plus de marchandises, par la raison que la production y est beaucoup plus active et que les produits d'un industrieux s'échangent contre ceux de l'autre. Ce qui est vrai d'un individu par rapport à un autre est également vrai d'une nation à l'égard des nations étrangères; chacune est intéressée à la prospérité de toutes les autres; car on ne saurait vendre qu'à celles qui sont en état d'acheter; et une nation, quelle qu'elle soit, ne peut acheter qu'avec ce qu'elle produit. C'est cette conception plus juste de la nature des choses, qui dirige maintenant les conseils éclairés de quelques nations et qui doit changer la politique du monde; car, à mesure que les hommes deviennent plus éclairés, ils cèdent aux suggestions de leur intérêt bien entendu, sur lequel il est permis de compter beaucoup plus que sur les rêves de la philanthropie. Les gouvernements qui marchent les premiers dans cette voie ne sont pas médiocrement heureux de savoir chercher leurs avantages dans la prospérité d'autrui et de recueillir de la gloire en faisant un bon calcul. »

N'eût-il proclamé que cette vérité, Jean-Baptiste Say mériterait d'être compté au nombre des grands esprits qui ont honoré l'humanité en la servant.

E. DUBOIS DE L'ESTANG.

Bibliographie.

Les œuvres et surtout les rééditions de Jean-Baptiste Say sont assez nombreuses. En voici la liste bibliographique : *De la liberté de la presse*, in-8. Paris, dans le temps de la convocation des états généraux, 1789. — *Olbie ou essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation*, in-8, 1800. — *Traité d'économie politique, ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*, 2 vol. in-8, 1803 (7e éd., 1861, forme le t. IX de la *Collection des principaux économistes*). — *De l'importance du port de la Villette*, in-8, 1818. — *De l'Angleterre et des Anglais*, in-8, 1824. — *Catéchisme d'économie politique ou Instruction familière*, vol. in-12, 1815, dern. édition, in-12, 1881. — *Des canaux de navigation dans l'état actuel de la France*, in-8, 1818. — *Economie politique sur la balance des consommations avec les productions*, in-8, 1824. — *Essai historique sur l'origine, les progrès et les résultats probables de la souveraineté des Anglais aux Indes*, in-8, id. — *Esquisse de l'économie politique moderne, de sa nomenclature, de son histoire et de sa bibliographie*, in-8, 1826. — *Lettres à Malthus*, in-8, id. — *Cours complet d'économie politique pratique*, 6 vol. in-8, 1828-30 (forme les t. X et XI de la *Collection des principaux économistes*, gr. in-8, 1852). — *Programme du cours d'économie industrielle* (aux Arts et Métiers), in-8, 1829. — *Épitome des principes fondamentaux de l'économie*

1. *Mémoires* de Stuart Mill (traduction de Cazelles). Paris, Germer-Baillière, 1874, p. 57 et 58.

politique, in-8, 1831. — *Mélanges et correspondance d'économie politique*, ouvr. posthume, in-8, 1833. — *Petit volume, contenant quelques aperçus des hommes et de la Société*, in-32, 1839. — *Œuvres diverses*, formant le tome XII de la *Collection des principaux économistes*, gr. in-8, 1848.

D'assez nombreuses notices ont été écrites sur Jean-Baptiste Say. On citera notamment celle qui figure en tête du volume des *Œuvres diverses* de la collection des principaux économistes, celles de Candolle (Genève, 1832), d'Adolphe Blanqui (Paris, 1841), de Francis Riaux (*Dictionnaire philosophique*), de M. Franck, d'Eug. Asse (Biographie Didot), de M. Courtois (1867), de M. Baudrillart (*Petite bibliothèque économique*).

SAY (Horace-Émile), fils de Jean-Baptiste, a dignement porté le nom qu'il avait reçu de son père. Né à Noisy, près Paris, le 11 mars 1794, il alla, d'après une tradition observée dans un grand nombre de familles protestantes, faire ses études à Genève. Il entra ensuite dans la maison de commerce de son parent, M. Delaroche-Delessert, et, en 1813, partit, en qualité de subrécargue, pour les États-Unis, puis pour le Brésil où il passa plusieurs années. Son séjour dans ce pays devait lui fournir en 1830 les éléments d'une *Histoire des relations commerciales entre la France et le Brésil*, ouvrage qu'il entreprit à l'instigation de son père.

De retour en France, il fonda à Paris, en 1818, une maison de commission pour l'Amérique méridionale. Puis il épousa M[lle] Cheuvreux, fille d'un des commerçants les plus considérables de la capitale et, à partir de ce moment, se consacra entièrement au bien public et à la science. Juge au tribunal de commerce en 1831, puis membre de la chambre de commerce en 1834, il fit partie du conseil municipal de Paris et du conseil général de la Seine. En 1849, les suffrages de l'Assemblée nationale l'envoyèrent siéger au conseil d'État où il resta jusqu'au 3 décembre 1851.

Il avait publié en 1846 d'intéressantes *Études sur l'administration de la ville de Paris et du département de la Seine*. Mais l'œuvre capitale de sa vie fut la mémorable enquête sur l'industrie de Paris qu'il dirigea, de 1848 à 1851, en qualité de président de la chambre de commerce et au cours de laquelle 32 000 établissements furent visités en détail et 64 816 chefs d'industrie appelés à fournir des renseignements. Horace Say résuma cet immense travail, en dégagea les conclusions « les plus fortifiantes pour le courage de l'individu [1] », les enseignements les plus utiles aux patrons comme aux ouvriers, et son rapport obtint en 1853 le grand prix de statistique décerné par l'Académie des sciences.

1. Ce passage, comme plusieurs autres de cet article, est emprunté au discours prononcé sur la tombe d'Horace Say par M. Franck, président de l'Académie des sciences morales et politiques.

Fidèle aux traditions paternelles, Horace Say s'attacha à divulguer la science à laquelle son nom devait son illustration. Il contribua à former la Société d'économie politique, fut un des fondateurs de la librairie Guillaumin, ainsi que du *Journal des Économistes* et du *Journal du Commerce* auxquels il fournit de nombreux et remarquables articles ; il collabora activement au *Dictionnaire d'Économie politique* et au *Dictionnaire du Commerce et des marchandises* ; enfin son caractère aimable et bienveillant, secondé par la bonté éclairée de sa femme avait fait de son salon le rendez-vous hebdomadaire des économistes français et étrangers.

Appelé en 1857 à faire partie, comme membre libre, de l'Académie des sciences morales et politiques, la maladie l'empêcha de siéger dans cette compagnie « à laquelle avait manqué son père, et où sa place était marquée d'avance ».

Il mourut en août 1860, laissant le souvenir d'une belle vie qu'il avait su rendre utile à ses concitoyens et honorer par de remarquables travaux.

D. E.

SCARUFFI (Gaspard), né à Reggio vers 1515, mort en 1584. D'ancienne et riche famille, tourné de bonne heure vers les études sérieuses, il devint, assez jeune, directeur de la Monnaie de sa ville natale, où il resta jusqu'à sa mort, et, là, compléta par la pratique les recherches théoriques auxquelles il s'était livré sur les questions monétaires. Aussi, après les guerres de Charles-Quint, si ruineuses pour l'Italie, fut-il chargé d'une mission spéciale auprès du duc Alphonse II, de Ferrare, qui, comme tous les princes de son temps, avait manié, refondu et faussé les monnaies jusqu'à en rendre la circulation presque impossible.

De ce séjour à la cour de Ferrare est sorti l'ouvrage de Scaruffi qui le fait considérer, en Italie et ailleurs, comme un des précurseurs en matière de finances : *L'Alifonto, per far ragione e concordanza d'oro e d'argento*, Reggio, 1582. (Petit in-f° de 5 ff., prélim. 60 de texte et 5 de table.) A cet ouvrage, aussi rare que recherché, se sont souvent trouvés joints, dans les ventes d'amateurs : la *Breve istruzzione sopra il discorso fatto do Gasparo Scaruffi*, Regio, 1582 ; cet opuscule de 10 feuilles est de son ami le sculpteur Prospero, qui lui aussi s'occupait à ses loisirs de ces questions nouvelles ; et les *Considerazioni, di Bernardo Prastivoli, sopra l'Alifonto*, Reggio, 1604.

Le curieux du travail et du talent de Scaruffi, c'est qu'il demanda et fit introduire dans la pratique, il y a plus de trois cents